Déclaration liminaire au CTL du 01/12/2017

Monsieur le Président,

Nous sommes très inquiets. Nous avons pris connaissance du nombre de suppressions d'emplois pour notre département qui s'élève à 15, il s'agit du prélèvement le plus élevé de ces 5 dernières années.

Alors que l'année 2018 devait constituer une pause, nous constatons que les départements ruraux ont été particulièrement ciblés ; de plus, le Directeur général a avisé l'ensemble des agents via Ulysse qu'à compter de 2019 cette ponction d'emploi serait en hausse.
15 suppressions d'emploi, c'est l'avenir de nos services qui se joue, y compris celui de notre direction départementale.

Citons les CSRH, les SIE départementaux, le rapprochement des SPF, l'entraide entre direction, les SAR, …
A cela s'ajoutent le prélèvement à la source qui pourrait être suivi du basculement de la collecte de l'impôt (l'IR) vers l'URSSAF, les propos du Ministre des comptes et de l'action publique annonçant la possible fin de la séparation ordonnateur/comptable, CAP 2022 qui redéfinira le pourtour des missions de la fonction publique.
Que restera-t-il de la DGFiP si ce gouvernement mène à bien ses contre-réformes ?

De plus, la Direction Générale s'en prend à nos règles de gestion ce qui lui permettra d'accélérer le démantèlement des services ; cette modification de nos règles de mutation s'intègre dans un cadre plus large de réflexion en matière RH.

Pour notre part, nous combattrons l'ensemble de ces contre-réformes et restons attachés à nos services de proximité et à nos règles de mutation.

Les représentants CGT
Gillette Tessier, Isabelle Lefort